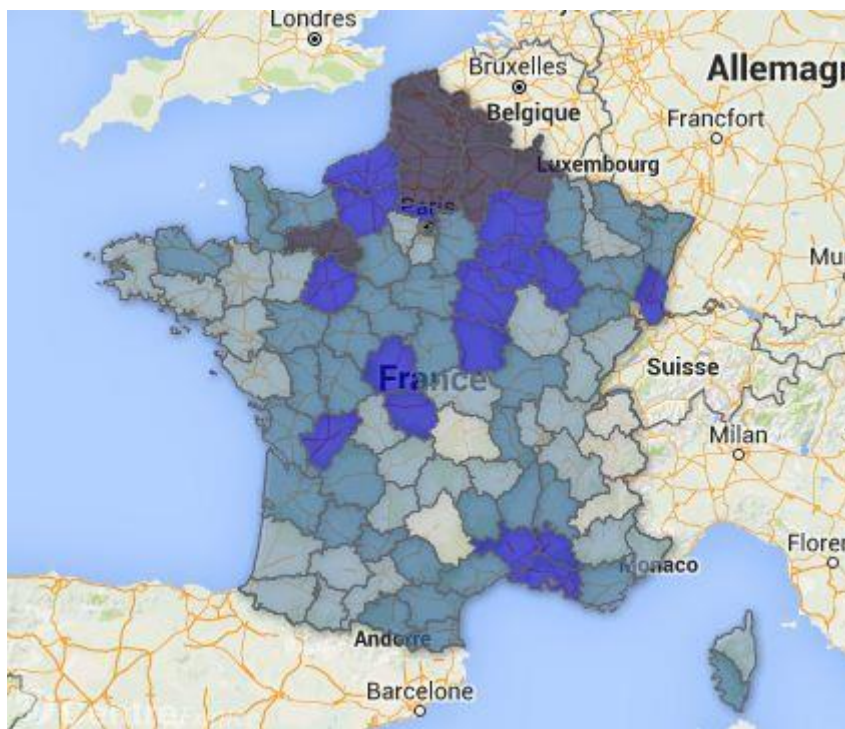


## Illettrisme : le Puy-de-Dôme parmi les cinq départements français les moins touchés

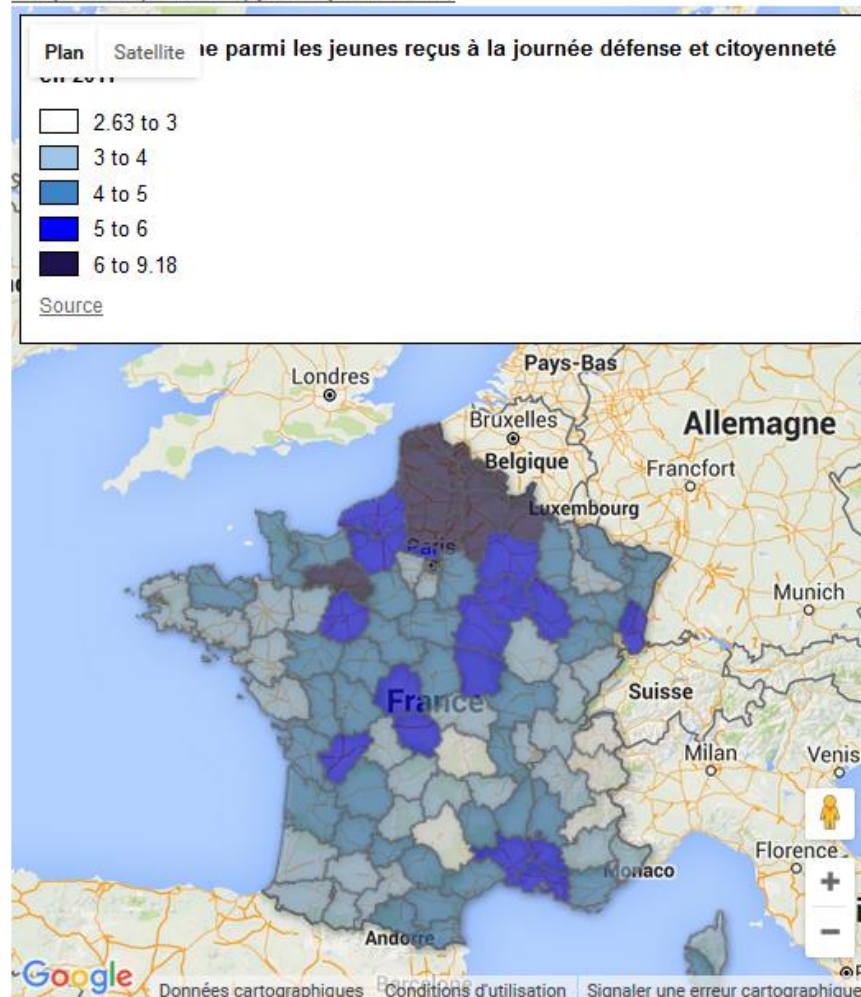


L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes a publié une étude sur l'illettrisme ([lire par ailleurs](#)). Il en ressort que 7 % des 18-65 ans des personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont concernées.

**Le Puy-de-Dôme dans le top cinq.** En 2011, environ 294.000 personnes sont en situation d'illettrisme en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles représentent 7 % de la population des 18-65 ans scolarisée, soit un niveau comparable avec la France métropolitaine. Dans le détail, les données sont plutôt bonnes pour les départements auvergnats, tous les quatre dans les 25 premiers de France, concernant le taux d'illettrisme des jeunes ayant été reçus à la Journée défense et citoyenneté en 2011. Avec 2,95 %, le Puy-de-Dôme se situe au 5e rang national, la Haute-Loire 12e (3,13 %), le Cantal 16e (3,41 %) et l'Allier 22e (3,59 %). A noter que deux départements de la grande région font également partie du top cinq : la Haute-Savoie (2e, 2,74 %) et la Savoie (3e, 2,78 %). En Limousin, la Corrèze se situe au 30e rang national (3,85 %). En revanche, la Creuse est au 11e rang des départements ayant les moins bons résultats (5,68 %).

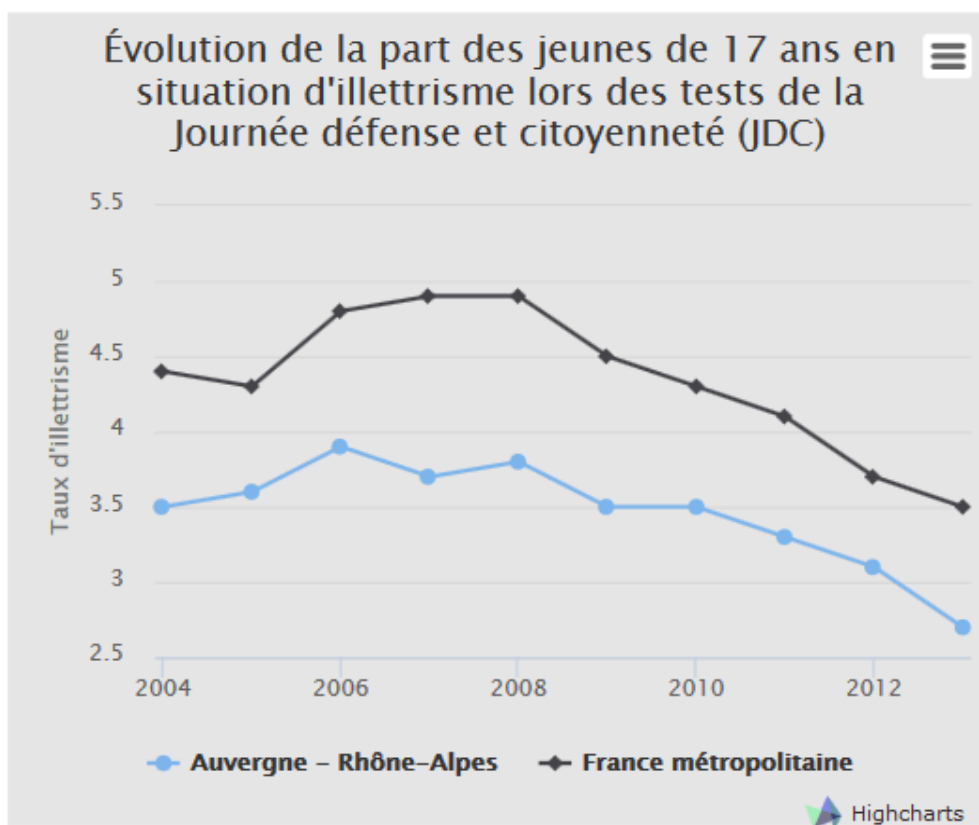
Taux d'illettrisme parmi les jeunes ayant été reçus à la journée défense et citoyenneté, en 2011, par département :

Taux d'illettrisme parmi les jeunes ayant été reçus à la journée défense et citoyenneté, en 2011, par département :



**Qu'appelle-t-on illettrisme ?** L'Insee utilise la définition de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme : "L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples."

**Les jeunes en situation d'illettrisme en baisse.** Avec 156.000 personnes âgées de 16 à 65 ans concernées, les personnes âgées de plus de 45 ans sont plus fréquemment en situation d'illettrisme que les moins de 45 ans. 9 % des personnes se situant dans cette catégorie d'âge, en Auvergne-Rhône-Alpes, sont concernées (10 % au niveau national). Par ailleurs, on repère de moins en moins de jeunes de 17 ans en situation d'illettrisme lors des tests de la journée défense et citoyenneté. De 3,9 % en 2006, le chiffre est descendu à 2,7 % en 2013.



**Un frein à l'emploi, mais pas rédhibitoire.** Pas de différenciation selon le type de territoire (rural, urbain de moins de 20.000 habitants, urbain de plus de 20.000 habitants), qui sont touchés dans des proportions équivalentes. En revanche, les écarts sont marqués selon le niveau de diplôme. Les non diplômés sont 21 % à souffrir d'illettrisme, les diplômés pré-bac 8 % et les bacheliers 2 %. Ce qui peut constituer un obstacle vis-à-vis de l'emploi. Ainsi, 10 % des personnes inactives sont concernées par l'illettrisme, contre 6 % pour les personnes ayant un emploi. Obstacle pas infranchissable, puisque plus de la moitié des personnes (168.000 sur 294.000) en situation d'illettrisme ont un emploi.

**Carte et graphique Antoine Busnel**